

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0030985

164227

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 03109 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CHERQUAOUI, Mohammed

Date de naissance : 01 - 01 - 1950

Adresse : 19, Rue ABOU GHALEB CHIANI, CASABLANCA

Tél. : 06 61 30 72 44 Total des frais engagés : 5435,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade : EL ALAMI, Rachid Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : C.B.C. larynx soprige - extense 1/1

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : EMIRANICK Le : 05/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25-05-43	K 60	4000 DT		Dr. A. BOUCHA Spécialiste en Chirurgie Plastique et Esthétique Rue Assaad Bnou Zara Maâlik Tél : 05 22 25 74 35

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Mme Amal EL QADIRI Docteur en Phc. PHARMACIE DAN 47 Boulevard Bir Anza Tél 0522 25 09 78 - Casablanca	25-05-23	235,00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Dr. IBN ENNADJ Dr. Abdelhadi 11, Rue Liedtgeant BE Tél 0522 20 23 02	25-05-2023	Ph 21	1200,00 DT

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient DES TRAVAUX

Spécialiste en Chirurgie Plastique & Esthétique

Diplôme du Collège Français de Chirurgie Plastique

Reconstructrice & Esthétique CFCPRE (Paris)

Membre du CFCPRE

Diplôme Interuniversitaire Européen des Lasers (PARIS)

Ex. Chirurgien Plasticien au C.H.U Ibn Rochd

اختصاصي في الجراحة التقويمية والجميلية

دبلوم في الجراحة التقويمية والجميلية (باريس)

عضو الأكاديمية الفرنسية للجراحة التقويمية والجميلية

الدبلوم الجامعي الأوروبي للايز (باريس)

جراح تقويمي جميلي سابقاً بالمستشفى الجامعي ابن رشد

Casablanca, le:

25 MAI 2023

Compte - Rendu Opératoire

Patient (e) :

Mme EL ALAMI EP CETERQUAONI Radida

Diagnostic :

Concurrence Bagoxellulaine
de la lèvre Supérieure.

Compte Rendu Opératoire :

Sous anesthésie locale. Exécution tuméfaction
Hemostat lipolaine. Suture en 2 plans
en 1 idem 6/0 - Examen extemporané -
Résultat confirmant le diagnostic de C.B.C -
Conférent à l'exigée concurrence lipolaine -
Hemostat lipolaine. De colleret laugard des
bords + l'astucieux. Suture en 3 plans = pp
en 2 profonds 4/0 et 5/0 et superficiel en 1 plan
6/0 et 7/0 - Largement

Dr. A. BOUCHTA
Spécialiste en Chirurgie
Plastique et Esthétique
Rue Assaad Bnou Zorara (قرب مقهى فنيزا وأويشوا) المعريف - الدار البيضاء
Tél. : 0522 25 74 35 - GSM : 0664 90 67 53 - E-mail : drbouchta@yahoo.fr

Res.Tarik, 7A, Rue Assaad Bnou Zorara, Maârif - Casablanca (presso le Café Venezia)

Tél.: 0522 25 74 35 - GSM : 0664 90 67 53 - E-mail : drbouchta@yahoo.fr

Dr. A. BOUCHTA

SPECIALISTE EN CHIRURGIE PLASTIQUE
RECONSTRUCTRICE ET ESTHETIQUE

Diplômé du Collège Français de Chirurgie Plastique
Reconstructrice et Esthétique (PARIS)
Ex. Chirurgien Plasticien au C.H.U Ibn Rochd

الدكتور ع. بوشة

اختصاصي في الجراحة التقويمية والتجميلية
دبلوم الجراحة التقويمية والتجميلية بباريس
جراح تقويمي وجميلي سابق بالمستشفى
الجامعي ابن رشد

Casablanca le : 25 MAI 2023

Mme EL ALAMI Ep CHER QIAOUI Hachida

168.20

- Augmentin sachet 1g =
1S x 2 /j pendant 8 jours avant les repas



PPU: 168,20 DH
LOT: 650909
PER: 11/24

1400

- Doliprane 1000 comprimé =
1 Comprimé x3/j pendant 2 jours après le repas



PPV: 14DH00
PER: 02/24
LOT: M570

52.80

- Oedes gel =
1gel/j pendant 8j au cours du repas



LOT 21148
EXP 04/2024
PPV 52.80DH

- Stéri-strip 12mm (N° 4)

23.50

168.20
1400
52.80
23.50

Dr A. BOUCHTA
Spécialiste en Chirurgie
Plastique et Esthétique
7 Rue Assaad Bnou Zarara Maârif
Tél : 05 22 25 74 35

إقامة طارق 7 (أ)، زنقة أسعد ابن زرارة (قرب مقهى قنزيما و أوبيشوا) المعاريف ، الدار البيضاء
Res. Tarik, 7A, Rue Asaâd Bnou Zarara, Maârif - Casablanca (prés café Vénézia et Oysho)
Tél. : 05 22 25 74 35 - E-mail : drabouchta@yahoo.fr



مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur : DR BOUCHTA Abdellah

Nom et prénom : Mme ELALAMI ep CHERQUAÏ Age : 1953
Radidja

Date du prélèvement : 25 MAI 2023 Réf. antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques :

fabriq d'excuse concordance
✓ 1 C. b. C. périn. Extérieur 1125
- fil lnr ppr = 12 H 9+
- fil lnr lnr = 9H

Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date :

25 MAI 2023

Signature
Dr. A. BOUCHTA
Spécialiste en Chirurgie
Plastique et Esthétique
1 Rue Assaad Ben Zarara Maint
Tel : 05 22 25 74 35



مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس

CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

144

232 N

DEMANDE D'EXAMEN ANATOMOPATHOLOGIQUE

De la part du Docteur : A. BOUCHTA

Nom et prénom : EL ALAMI HAFIDH QUANI Age : 1953

Date du prélèvement : 25 MAI 2023 Réf. antérieure :

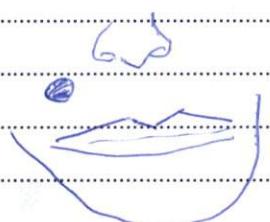
Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques :

Suspicion de C.B.C latéral

Sup -

Ex. Extemporain.



Cytologie :

- Frottis : Vagin Exocol Endocol Endometre

- Date des dernières règles :

- Autres : Ponction Liquide

- Traitements éventuels :

Date : 25 MAI 2023

Dr. A. BOUCHTA
Spécialiste en Chirurgie
Plastique et Esthétique
7 Rue Assaad Benou Zarara Maârif
Tél: 05 22 25 74 35

Dr. Abdelmajid RIFKI

Anatomo-cytopathologiste
Diplômé de l'Académie de Lyon
Ex. enseignant à la Faculté
de Médecine de Casablanca



Pr. Soumaya ZAMIATI

Anatomo-cytopathologiste
Ex. enseignante à la Faculté
de Médecine de Casablanca

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

FACTURE

REF : FA23002347

Date de facturation 29 / 05 / 2023
Médecin traitant Dr. BOUCHTA
Patient Mme Rachida EL ALAMI Ep. CHERQAOUI
Demande référence E232AR0747
Demande reçu le 25/05/2023

A Payer 1 200,00 Dhs
coefficient-P 1091
Mode de règlement

Arrêtée la présente facture à la somme de : MILLE DEUX CENTS DIRHAMS

Dr. A. RIFKI

ICE 001808260000087 AF 41707227 INPE 99120584 INPE du Laboratoire 093002954

Dr. Abdelmajid RIFKI
Centre de Pathologie Ibn Ennafis
11, rue Lieutenant Berge Casablanca
Tél: 0522 20 23 02 - Fax : 05 22 20 22 83

DEMANDE D'ACCORD PREALABLE

Le 25/05/2023

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Matricule : 03109 e-mail : cherguadairme@yahoo.fr Phones : 0661307244
 Nom et Prénom de l'adhérent : CHERQUAOUI Mohamed
 Nom et Prénom du bénéficiaire : EL ALAMI RACHIDA

A REMPLIR PAR LE PRATICIEN

Je soussigné :

Estime que l'état de santé de Mlle, Mme, M.

Nécessite *une antenne ganglionique d'un cancer laryngé supérieur*

Un acte coté à la nomenclature (préciser le coefficient)

K60

+ Rec. structure

Une hospitalisation de (approximatif) Ann. laryngaire

A (préciser l'établissement hospitalier) Centre Dr. BOUCHTA

STRICTEMENT CONFIDENTIEL

Renseignements sur la nature de l'affection et de l'acte thérapeutique (à l'attention du médecin conseil de la MUPRAS) :

Cancer Babocellulaire laryngé supérieur

Cachet, date et signature du praticien

Dr A. BOUCHTA
Spécialiste en Chirurgie
Plastique et Esthétique
7 Rue Assaad Bnou Zarara Maârif
Tél : 05 22 25 74 35

A REMPLIR PAR LE MEDECIN CONSEIL DE LA MUPRAS

Décision :

N.B. cette demande d'accord préalable doit être adressée, mailée ou faxée à la MUPRAS le premier jour ouvrable. Dans le cas contraire, la MUPRAS se réserve le droit de la rejeter.

Dr A. Bou OUNTA

CABINET DE DERMATOLOGIE

Médecine et Chirurgie de la Peau et du Cuir Chevelu
Maladies Sexuellement Transmissibles
Dermatologie Esthétique
Laser Dermatologique

Docteur Samira MANSOURI
DERMATOLOGUE

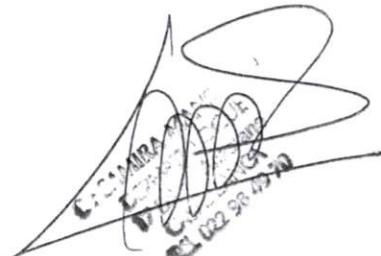
Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris
Ancienne Attachée des Hôpitaux de Paris
Membre de la Société Française de Dermatologie

الدكتورة سميرة منصوري
خريجة كلية الطب بباريس
اختصاصية
في أمراض و جراحة الجلد

Je 29 novembre 2022

Cher ami

Je vous offre une photo de
ma fille de 10 mois d'âge
de l'EBC de la 1ère
Supérieure
Dr A. Bou OUNTA



إقامة ابن النفيس - 17، شارع بئر أنزاران - معاريف - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 98 49 92 - الفاكس : 05 22 98 49 70
Résidence Ibnou Nafiss - 17, boulevard Bir Anzarane - Maârif - Casablanca - Tél.: 05 22 98 49 70 - Fax : 05 22 98 49 92

Dr Abdellah BOUCHTA
Chirurgie Plastique, Reconstructrice et Esthétique

Casablanca, le :25/05/2023

FACTURE N°1435/2023

ICE :001940131000052
ID :40706056

Nom du(de la) patient(e) : Mme EL ALAMI Ep CHERQUAOUI Rachida
DIAGNOSTIC : Carcinome Basocellulaire de la Lèvre Supérieure

DESIGNATIONS	MONTANT (DH)
Chirurgien K60	1800,00
Salle d'opération K60/2	900,00
Anesthésie K10	300,00
PHARMACIE	
Bactospray	20,00
Sérum salé	20,00
Xylocaïne adrénalinée	20,00
Compresses	370,00
Seringue jetable	05,00
Gants stériles	10,00
Lame de bistouri n°15	05,00
2 Prolènes 6/0	160,00
2 Monocryls 4/0	160,00
Monocryl 5/0	80,00
Prolène 7/0	80,00
Steri-strip	20,00
Urgoderm	20,00
Champs jetables	30,00
Total Pharmacie	1000,00
Total	4000.00

Arrêtée la présente facture à la somme de:
QUATRE MILLE DIRHAMS.

Signé :

Dr Abdellah BOUCHTA

7A, Rés. Tarik, Rue Asaad Bnou Zarara, Maârif, Casablanca

Tél : 05 22 25 74 35 / GSM : 06 64 90 67 53

Dr A. BOUCHTA
Spécialiste en Chirurgie
Plastique et Esthétique
7 Rue Asaad Bnou Zarara Maârif
Tél : 05 22 25 74 35

Règlé en Espèce

مختبر التشريح الدقيق ابن النفيس
CENTRE DE PATHOLOGIE IBN ENNAFIS

Reçu le : 25/05/2023

Notre réf. : E232AR0747

Édité le : 27/05/2023

Prescripteur : Dr. BOUCHTA

Âge : 70 ans

Patient(e) : Mme Rachida EL ALAMI Ep.
CHERQAOUI

Organe : **Peau**

(CBC labial supéro-externe)

COMPTE RENDU ANATOMOPATHOLOGIQUE

I – CBC labial supéro-externe – Examen extemporané :

Lambeau cutané examiné en extemporané de 1x0,4x0,3cm centré par une lésion nodulaire blanc brunâtre de 0,5x0,3x0,2cm incluse en totalité. Les limites latérales passent entre 0,1cm et 0,2cm. La limite profonde passe à 0,1cm.

Résultat de l'examen extemporané : Carcinome basocellulaire nodulaire avec limites saines.

L'examen après inclusion en paraffine confirme les données de l'examen extemporané. Il montre une prolifération tumorale faite de massifs de cellules jointives à cytoplasme peu abondant basophile ou pigmenté et à noyau arrondi ou ovoïde, hyperchromatique nucléolé et muni de quelques mitoses. A la périphérie des massifs, les cellules prennent une disposition palissadique avec foyers adénoïdes et kératinisants.

Le derme sous-jacent est fibro-congestif renfermant un infiltrat inflammatoire fait de lymphocytes et d'histiocytes avec présence de mélanophages.

La prolifération tumorale est appendue par places à la basale de l'épiderme du revêtement cutané qui est atrophique et ortho kératosique et infiltre en profondeur la totalité du derme et respecte l'hypoderme.

Les limites d'exérèse latérales et profonde passent en zone non tumorale.

II – Complément d'exérèse cutanée

Pièce d'exérèse d'un lambeau cutané de 2x0,5x0,2cm orienté et repéré par deux fils (fil long supérieur à 12H et fil court droit à 9H) centré par une plaie suturée inclus en totalité.

L'examen microscopique montre un épiderme peu acanthosique et ortho-kératosique reposant sur un derme fibro-congestif comportant des annexes pilo-sébacées sans foyer tumoral résiduel.

Conclusion

- Carcinome basocellulaire de type nodulaire.
- Limites d'exérèse non tumorales.

*CENTRE DE PATHOLOGIE
IBN ENNAFIS
Dr Abdelmajid RIFKI
11, Rue Lieutenant Berge
Casablanca
Tél (LG) : 05 22 20 23 02 - Fax : 05 22 20 22 83*